



Paris, le 1er septembre 2014

Respect du droit à l'éducation pour les enfants allophones en habitat précaire

A la veille de la rentrée scolaire, les membres du Collectif pour le droit des enfants roms à l'éducation (CDERE), souhaitent rappeler aux institutions compétentes qu'ils seront particulièrement vigilants au respect du droit à l'éducation des enfants allophones vivant en bidonvilles et squats sur l'ensemble du territoire.

Depuis de nombreuses années le CDERE constate des dysfonctionnements et des illégalités à chaque rentrée scolaire. Des attitudes abusives des administrations, comme la demande de documents non nécessaires prévus par la loi, des refus illégaux d'inscription par des maires ou encore les évacuations sans solutions d'hébergement ou relogements de ces familles, sont autant d'entraves faites à l'exercice effectif du droit à l'éducation de ces enfants.

Nous ne tolérerons aucun refus ou retard d'inscription. Le droit à l'éducation doit s'appliquer à toutes et tous et partout !

Le Collectif pour le droit des enfants roms à l'éducation.

Contacts :

Pablo Krasnopolsky, FERC-CGT 06 33 53 62 21

Marilisa Fantacci, CNDH Romeurope 06 35 52 85 46